TRESSES INFORMATIONS

N° 190

MAGAZINE MUNICIPAL / mars 2024

Gagner en autonomie avec le programme "Savoir rouler à Vélo"

AGENDA

Retrouvez sur www.tresses.org
tout l'agenda de la ville

Agenda du printemps

- 22 mars à 20h30, **POST !T**, concert théatralisé électro pop, le Reflet
- 23 mars à partir de 9h30, ***Grand Nettoyage de Printemps Intercommunal***, départ de la mairie
- 6 avril à partir de 10h, ***Chasse aux oeufs***, Parc Marès
- 12 avril à 20h30, ***Ballet Bar***, le Reflet
- 27 avril, de 10h à 12h30, ***Troc Plantes, pousses et graines*** - la Médiathèque
- 4 mai de 10h à 17h, ***La rue est à vous*** - Le bourg
- 2 juin de 9h à 17h, ***Vide grenier***, le bourg
- 8 juin de 8h à 13h, **Fête du marché**
- 9 juin, ***Elections Européennes***, le Reflet
- 14 et 15 juin, ***fête locale*** - Parc Marès

SOMMAIRE

Tresses en images	p.4-5
Tresses Contacts	p.6
Infos habitants	p.7
Protéger, se protéger	p.8
Proposez, participez	p. 9
Conseil municipal des enfants	p.10-11
Gestion des déchets	p.12
Environnement	p.13
Le marché	p.14-15
Vie locale - travaux	p.16-17
Médiathèque	p.18-19
Culture à l'école	p. 20
Animations	p. 21
Les associations tressoises	p.22-27
Tresses Pratique	p.28-29
Tribunes libres	p.30
Patrimoine de Tresses	p.31

Papiers issus de forêts gérées de manière responsable.
Imprimé avec des encres à base végétale.

Responsable de publication : Christian SOUBIE, Maire de Tresses - Rédactrice en chef : Marie-Anne Malgouyres - Crédits photos : associations, Mairie - Rédaction : Marie-Anne Malgouyres, Pauline Mercier-Lachapelle, associations - Conception et mise en page : MA Malgouyres, P Mercier-Lachapelle
Impression : Create'com - 2700 ex - ISSN 2606-1031.

EDITO

Chères Tressoises, chers Tressois,

L'hiver ne nous a pas donné de vrai grand froid mais a été exceptionnellement pluvieux dans notre région. Les précipitations tombées ont l'avantage de remplir les nappes phréatiques mises à mal par des vagues successives de périodes de sécheresse. Réjouissons-nous de cette bonne nouvelle.

Ces pluies fortes et régulières ont en revanche fait monter nos cours d'eau et provoqué quelques débordements mais elles ont épargné les habitations et le bourg d'une nouvelle inondation. Notre vigilance sur l'entretien des cours d'eau et des réseaux a permis le bon écoulement des eaux vers l'aval.
Je suis souvent interrogé lors de ces épisodes pluvieux sur le haut niveau du bassin de rétention situé en contrebas des Peupliers. Pourquoi n'ouvrons-nous pas les vannes pour laisser l'eau s'évacuer ? La Commune n'a pas la main sur le fonctionnement des vannes de ce bassin. Elles sont télé-régulées par Bordeaux Métropole en partenariat avec le Syndicat du Gua. Ce syndicat, composé des Communautés de communes les Coteaux bordelais et les Rives de la Laurence, et Bordeaux Métropole, est en charge de la prévention et la lutte contre le risque inondation, l'aménagement des cours d'eau et la préservation et la restauration de la qualité de l'eau.
Suite aux inondations de 2021, il vient de présenter l'étude PROLOG attendue avec une grande impatience. Elle montre, comme nous le disons depuis de longues années, que les aménagements urgents concernent en premier lieu la commune de Tresses. Des priorités d'aménagement y ont été dégagées et j'ai de nouveau saisi le Président du Syndicat du Gua pour lui rappeler l'importance de ces aménagements pour les habitants de la commune anxieux à chaque pluie importante. Certains travaux peuvent être engagés très rapidement, d'autres nécessitent des négociations avec les propriétaires situés en amont pour qu'ils acceptent de céder leurs terrains dans l'intérêt général.
Souhaitons que la situation se débloque enfin.

Avec l'arrivée prochaine du printemps, nous retrouvons nos traditionnelles animations. Le repas des aînés a réuni près de 200 personnes au Reflet dans une ambiance festive et conviviale. Ceux qui ne pouvaient s'y rendre ont reçu un panier garni de produits gastronomiques très appréciés.
Les enfants ne sont pas oubliés, le Carnaval a été une fois encore un beau succès avec le retour du concours de chars et la désormais traditionnelle chasse aux œufs permettra aux plus jeunes de se régaler le 6 avril au Parc Marès. Le vide grenier se tiendra le 2 juin, pensez à réserver votre emplacement, les places partent vite !

La Commission extra-municipale dédiée à la jeunesse a imaginé un nouveau rendez-vous festif, ludique, sportif et participatif le 4 mai : la rue est à vous. Pour l'occasion, le bourg sera fermé à la circulation et vous pourrez, en famille ou entre amis, participer aux nombreuses animations et activités gratuites. Découvrez en particulier le talent des danseurs de hip hop de la Squadra Crew au large palmarès de compétitions gagnées et de prix chorégraphiques et initiez-vous à cette danse originale, explosive et énergique !
On vous y attend nombreux !

Christian Soubie, Maire de Tresses,
Président de la Communauté de Communes les Coteaux bordelais

TRESSES EN IMAGES

Patrouille commune police municipale et gendarmerie.

Opération contrôle des stops avec verbalisation des contrevenants.

Distribution de bonnets de bain aux élèves qui apprennent à nager cette année.

Après 54 ans passés à Tresses, l'Abbé Varachaud prend sa retraite.

La réserve Communale de Sécurité Civile se forme à la gestion de crise.

Les Tressois tirés au sort partagent le petit déjeuner avec le Maire et échangent sur l'actualité de la commune.

Les ouvriers s'affairent sur le chantier de l'école maternelle.

Beaucoup de monde cette année encore au repas des anciens.

Réglage et ajout de spots LED aux terrains de tennis de Pétrus.

Création d'un théâtre de verdure devant le Reflet : un projet du budget participatif.

Les enfants de l'accueil périscolaire égayent la cour de l'école élémentaire.

Distribution des paniers garnis aux seniors qui n'ont pas pu venir au repas des anciens.

CONTACTS

Mairie
5, avenue des Ecoles - BP 67
33370 Tresses
tél. 05 57 34 13 27
mairie@tresses.org
www.tresses.org

Accueil du public
lundi, mercredi, jeudi et vendredi
8h30-12h & 14h-17h30
mardi 14h-17h30
samedi 8h30-12h

Service urbanisme
urbanisme@tresses.org

Police municipale
police.municipale@tresses.org
05.56.52.82.01

Médiathèque
05 57 34 04 24
mediatheque@tresses.org
www.aufildesbib.fr
5, avenue des Ecoles
Accueil du public
mardi 16h-19h
mercredi 10h-12h et 14h-18h30
Jeudi et vendredi 16h-18h30
samedi 10h-12h30

Ecole Maternelle
Directrice : Véronique Szpak
05 57 34 15 07

Ecole Elémentaire
Directeur : Patrice Millasseau
05 57 34 10 77

Centre de Loisirs &
Accueils périscolaires
Les Francas
Place du Marronnier
Bureau 05 57 34 28 67
Ecole maternelle 06 12 63 72 90 et
école élémentaire 05 57 34 11 30
(aux heures d'accueil périscolaire).

Crèche
Association Vertelune
1, Rés. Le Bourg
05 57 34 04 45

A.C.D.B. Les côteaux de Bordeaux
Service aide à domicile et portage
de repas à partir de 70 ans
05 56 72 89 94

Communauté de
Communes les Coteaux bordelais
8, rue Newton - 33370 Tresses
05 57 34 26 37
contact@cdc-coteaux-bordelais.fr
www.coteaux-bordelais.fr

Déchèterie de Tresses
05 56 21 19 79
Parc d'activités de Mélac
Horaires d'hiver :
Le lundi de 13h30 à 17h15
Du mardi au samedi : de 9h00 à
12h30 et de 13H30 à 17h15

Gendarmerie : 05 57 34 45 00
Sos médecins : 05 56 44 74 74

Plus de proximité !

Quatre conseillers municipaux de proximité sont à votre écoute. Vous pouvez les contacter pour leur signaler un problème d'éclairage, de voirie, de sécurité... Ils sont vos interlocuteurs privilégiés.

Secteur 1 - Nord
Philippe Lejean, 07 63 13 51 16

Secteur 2 - Ouest
Sylvie Pinet, 07 63 13 50 76

Secteur 3 - Centre
Déborah Bezin, 07 63 13 51 40

Secteur 4 - Sud et Est
Cathy Lageyre, 07 63 13 51 54

Vous pouvez aussi nous contacter par mail **mairie@tresses.org** ou depuis le site internet **www.tresses.org** au moyen du formulaire accessible en page d'accueil.

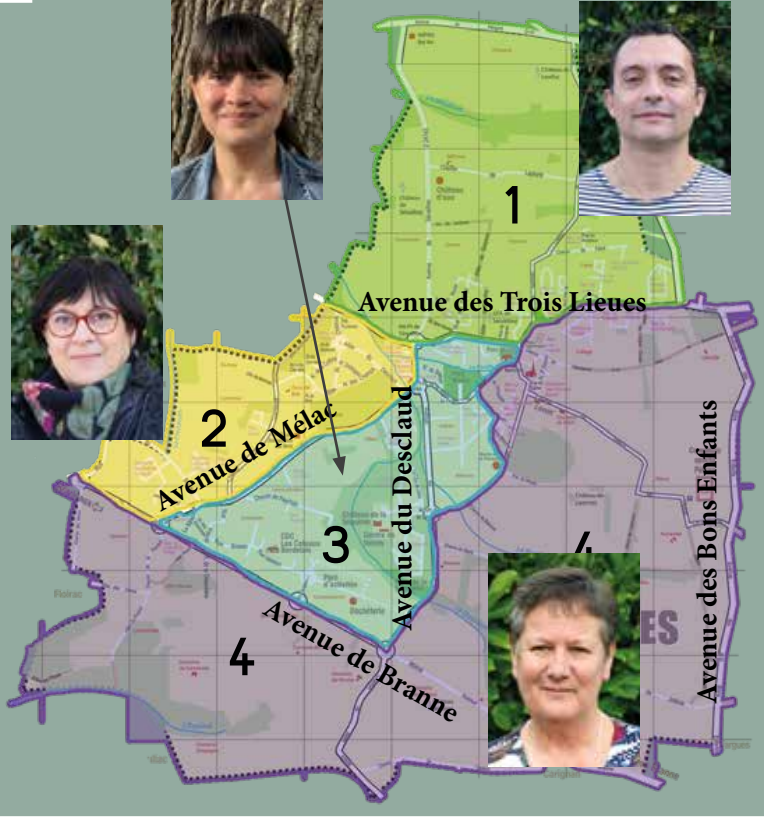

INFOS HABITANTS

Dimanche 9 juin
Elections européennes

Les prochaines élections seront les élections européennes le dimanche 9 juin. Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en mairie ou en ligne via France Connect avant le 1er mai 2024.

Entreprises, faites-vous connaître grâce au Tresses Informations ou en soutenant nos événements

La Commune est sollicitée par des entreprises qui souhaitent mener des actions de mécénat via nos événements culturels ou nos animations ou qui souhaitent être visibles au moyen d'encarts dans le Tresses Informations.

Cela vous intéresse ? Envoyez un mail à mairie@tresses.org

Profitez des derniers spectacles de la saison culturelle 2023-2024 !

De la musique et de l'improvisation avec POST !T

Et de la danse Hip-Hop avec le BALLET BAR.

Au programme, du talent, de l'humour et de l'énergie à revendre !

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- CARLES Kezio, Jacques, Noël, Frédéric le 29 janvier 2024
- BARBIER Tom le 2 février 2024
- ROUVILLOIS Joanna le 10 février 2024

MARIAGES

- Nicole ARNOUIL et Jean-Pierre LATHIÈRE le 14 février 2024

PROTEGER ET SE PROTEGER

Lutter contre le frelon asiatique, un fléau pour les abeilles

En 2022, la Commune a distribué gratuitement 200 pièges à frelons asiatiques que les Tressois ont installé dans leur jardin. Il est temps de ressortir votre piège et de le mettre en fonctionnement.
Vous pouvez aussi en fabriquer ou en acheter un en jardinerie.

Vous pouvez de même acheter l'appât en jardinerie ou le fabriquer en mélangeant 100 ml de bière, 100 ml de vin blanc et 100 ml de sirop (de cassis ou de grenadine). L'un des avantages de ce mélange vin et bière est de donner un liquide alcoolisé qui repousse les abeilles, ce qui évite de les piéger elles aussi.

De février à mai, c'est en effet le moment de piéger les fondatrices, c'est-à-dire les reines des frelons asiatiques. À la sortie de l'hiver, elles ont besoin d'énergie et se mettent à la recherche de sucre pour construire leur nid et pondre ce qui deviendra une colonie pouvant aller jusqu'à 13 000 frelons dont au moins 500 fondatrices. Il faut agir !

Se débarrasser du moustique tigre

Le moustique tigre gâche nos journées depuis plusieurs années. Il se développe en milieu urbain ou péri-urbain. N'oublions pas : le moustique qui nous pique est né près de chez nous !

Près de nos maisons, en nous piquant, la femelle trouve de la nourriture pour ses œufs, des endroits pour pondre dans les eaux stagnantes, des lieux de repos à l'ombre des arbres. C'est donc dans nos jardins qu'il faut agir et supprimer les gîtes larvaires.

Quelques bons réflexes à adopter pour évider de faire de votre jardin la nursery des moustiques :
Videz et rangez à l'abri tout ce qui peut retenir les eaux de pluie ou d'arrosage.
Changez très régulièrement l'eau de ce qui ne peut être vidé comme les gamelles des animaux.
Traquez les recoins insoupçonnés : pieds de parasols, creux des arbres, plis de bâches, éléments de décoration de jardin, fonds des regards, compteurs d'eau, tuyaux d'évacuation…
Curez et nettoyez les gouttières, caniveaux, rigoles… pour faciliter l'écoulement des eaux.
Couvrez les réservoirs d'eau (bidons d'eau, récupérateurs d'eau, citernes, bassins, piscines hors d'usage) avec une moustiquaire, un voile, un couvercle ou un tissu.

PROPOSEZ PARTICIPEZ

BUDGET PARTICIPATIF #4

Proposez des projets qui vous tiennent à coeur et améliorez le quotidien des Tressoises et des Tressois.

Les projets proposés, d'un montant maximum de 8 300 € TTC, seront soumis au vote des Tressois.
Les 3 projets qui rencontreront le maximum de suffrages seront mis en oeuvre en 2025.

Les projets doivent s'inscrire dans le champ d'action de la Commune. Ils doivent servir l'intérêt général, être à visée collective, se situer à Tresses et sur le domaine public...

Tous les Tressois peuvent participer et proposer un projet **avant le 30 avril 2024.**

C'est votre budget !
Un budget citoyen !

Règlement et formulaire à remplir à l'accueil de la mairie ou sur le site internet www.tresses.org.

Une table d'échecs installée dans le parc de la Mairie grâce au budget participatif

Dans certains pays comme la Chine ou la Russie, il est fréquent de jouer aux échecs dans l'espace public. Alors, pourquoi pas à Tresses ?
C'est l'idée proposée par Mathieu Pilorget et retenue par les Tressois dans le cadre du budget participatif.

Les Tressois aiment beaucoup les échecs, notamment à l'école élémentaire. Les enfants y jouent durant la pause méridienne et les échecs servent depuis cette année de support à l'apprentissage des mathématiques.

Cette table, fabriquée en France et en plastique recyclé, a été inaugurée en présence de l'Echiquier Tressois, club dynamique et reconnu qui compte de nombreux adhérents dont le jeune Esteban.
Les pions sont mis gratuitement à disposition par la Mairie au Cocci Market.

Des enfants engagés dans l'action pour leur commune et les Tressois

Les élèves de CM1 et CM2 ont été invités à présenter leur candidature au Conseil Municipal des Enfants de Tresses.

Ils ont été accompagnés dans cette démarche par les Francas de la Gironde.

Les candidats, après avoir présenté leurs professions de foi et mené leur campagne électorale, ont été élus le 14 décembre par les élèves de CE2, CM1 et CM2.

Elus pour un mandat de 2 ans, ils se réunissent depuis régulièrement pour discuter, réfléchir, proposer et agir pour la commune.

Ils participent aux moments forts de la vie de la Commune et étaient ainsi présents aux voeux du Maire à la population.

Durant leur mandat, ils poursuivront leurs travaux et rencontreront le Maire et les élus afin de présenter leurs idées, défendre leurs projets puis participer à leur mise en oeuvre.

Ils seront accompagnés tout au long de leur mandat par les Francas qui assurent l'animation et par Roselyne Diez, adjointe à la citoyenneté ainsi que les conseillères municipales Victoria Motard et Sylvie Pinet.

LES MEMBRES

Enfants élus en CM 1

Léna CHERIF

Maïa DEFFAF

Louise GOUACHE HARRAN

Martin SANTINI

Elyne DESBATS

Bastien VALENTIN

Enfants élus en CM 2

Rayan BENALI

Hylana BONNENFANT

Suzana CAMPOS-LIMA

Alice DAEMS

Axel DOUTHE

Charline SICAUD-DUTHIL

Gaïa MOREAU

Lancement du programme En100ble à Tresses
Objectif : réduction de nos déchets de 100 kg/habitant en 2030

Le programme En100ble porté par le SEMOCTOM va profondément modifier notre système de gestion des déchets et nos habitudes.
Largement concerté et fruit du travail d'un panel de citoyens, il a permis au SEMOCTOM de définir collectivement des solutions acceptables de réduction des déchets via 3 leviers :

LEVIER N°1 : RÉDUIRE LES DÉCHETS DU QUOTIDIEN
En 2022, les ordures ménagères représentaient 294 kg/habitant (bacs noir, jaune et verre).
Plusieurs solutions sont ou seront mises en place dans les prochains mois pour réduire nos déchets : **compostage** des déchets alimentaires (composteurs individuels et collectifs), **simplification du tri** (tous les papiers et emballages acceptés depuis le 1er janvier dans le bac jaune) et **abandon de la collecte du verre en porte à porte**, remplacée par des bornes à verre.

LEVIER N°2 : RÉDUIRE LES DÉCHETS OCCASIONNELS
Des alternatives plus durables et parfois plus pratiques existent. Elles nous permettent d'éviter d'aller en déchèterie et de réduire ainsi notre besoin : créer des plateformes de broyage de végétaux, valoriser le réemploi...

LEVIER N°3 : METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION
Pour modifier nos habitudes par moins de gaspillage alimentaire, moins de de textiles sanitaires (serviettes hygiéniques, couches...) et plus de vrac.

1ère étape : je composte

Dans l'Entre-deux-Mers, **1/3 de notre poubelle noire est composée de déchets alimentaires qui partent à l'incinération. C'est dommage car triés et compostés, ils deviennent utiles pour nos sols.**

Les représentants du SEMOCTOM seront à Tresses dans les prochaines semaines et pourront vous équiper gratuitement de composteur.

Épluchés,
cuisinés, compostés...
et jamais jetés.

Nos déchets alimentaires
ont de la ressource.
VALORISONS-LES CHEZ NOUS !

SEMOCTOM

Hey ! Pssst !!! Ça vous intéresse, la climat'itude ?

Et bien nous, à la mairie, votre avis nous intéresse...

(ci-après, sur papier libre ou en ligne depuis le site internet www.tresses.org)

Pour réchauffer le cœur, pas la planète, ensemble avançons vers une Terre en bonne santé !

Parmi les thèmes suivants, classez par ordre de priorité ceux sur lesquels il vous semble le plus important d'agir, dans le cadre de l'urgence climatique ?

La consommation d'énergie	1	2	3	4
L'utilisation des transports	1	2	3	4
L'alimentation	1	2	3	4
La surconsommation et le gaspillage	1	2	3	4

Parmi ces thèmes, si vous aviez une partie de la clé pour améliorer les choses, que feriez-vous ?

Dans quels autres domaines vous semble-t-il le plus urgent d'agir ?

Quelles actions avez-vous déjà mises en place ?

Quelles solutions pourraient être mises en place par la Commune ?

Votre tranche d'âge ?

Moins de 18 ans De 18 à 25 ans De 26 à 50 ans Plus de 50 ans

Seriez-vous prêt(e) à participer à des actions sur la commune ?

Laissez-nous vos coordonnées :

Nom Prénom

Mail Adresse

MERCI de votre participation !

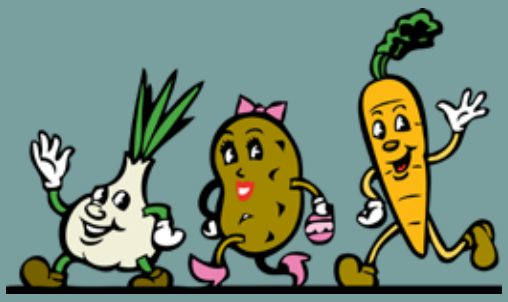

Le marché de Tresses fête ses 20 ans
Samedi 8 juin matin

Créé le 17 janvier 2004, le marché hebdomadaire de Tresses est devenu pour de nombreuses personnes un rendez-vous incontournable du week-end.

Il compte de nombreux commerçants, présents chaque semaine ou de façon plus occasionnelle. Depuis maintenant 20 ans, ils sont au rendez-vous chaque samedi et satisfont les Tressois et leurs voisins.

Volailles et oeufs

Saumon fumé et spécialités

Spécialités asiatiques

Poulets rôtis et pommes de terre

Capsules de café, chocolats...

Miel et spécialités

CHAQUE SAMEDI

Huîtres

Vêtements de seconde main

Fruits, légumes frais

Fromages, crèmes, beurre...

Paëlla

Pains, gâteaux, brioches...

Et pour animer le marché et vous tenir informés des actualités locales, retrouvez la passionnée et enthousiaste "crieuse de rue"

En direct du conseil Municipal

Les élus municipaux ont notamment adopté les délibérations suivantes :

Conseil municipal du 29 novembre 2023 :

- Autorisations de dépenses par anticipation du budget 2024 - budget général - budget des logements sociaux - budget assainissement
- Convention d'objectifs 2024 avec l'Association pour le Développement de l'Expression Musicale et Artistique (ADEMA)
- Autorisation de recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face aux accroissements temporaires et saisonniers d'activité pour l'année 2024
- Recrutement de vacataires et fixation du tarif de la vacation pour 2024
- Rapport annuel d'activité 2022 du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde
- Mise en place d'un groupement de commande entre la Communauté de communes et des Communes membres pour les travaux « voirie investissement 2024 »
- Demandes de subvention au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour le renforcement des pistes cyclables et de leurs aménagements et pour la modernisation des équipements d'éclairage public
- Demande d'aide financière (Intracting) au SDEEG pour le renouvellement des luminaires de l'éclairage public en LED
- Demande de subvention au titre du Fonds vert 2024 pour le renouvellement des luminaires de l'éclairage public en LED
- Cession gratuite à la Commune des parcelles en nature de voirie BA n°100 et BA n°101 – poursuite de la procédure de cession
- Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR).

Conseil municipal du 12 février 2024 :

- Délégation de l'admission en non-valeur des créances locales de faible montant au maire
- Avances de subventions aux associations et chèques associatifs
- Demande de DETR au titre des travaux d'assainissement, phase 2 du diagnostic du réseau d'assainissement
- Demande de FIPDR au titre des travaux de sureté des écoles publiques
- Délibération d'abrogation du projet d'intracting avec le SDEEG et des demandes de subventions
- Qualification de Service Social d'Intérêt Economique Général (SSIEG) des accueils périscolaires pour la période 2024-2026 - convention avec les Francas
- Adhésion aux dispositifs de médiation mis en œuvre par le CDG
- Recours mission bilan professionnel proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde
- Présentation du Rapport Social Unique 2022 (remis comme chaque année).

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur www.tresses.org www.tresses.org/ma-mairie/affichage-legal-2.html

Plan vélo
Création d'une voie verte avenue de Mélac

Début 2021, les élus de la Communauté de Communes et des Communes qui la composent ont voté un ambitieux schéma directeur vélo destiné à faire évoluer en profondeur les habitudes de mobilité des habitants en proposant un réseau et des aménagements cyclables sécurisés et nombreux.

Ces aménagements, réalisés à partir de cette année, concernent des pistes cyclables, des voies vertes (partagées avec les piétons), des chaussées à voie centrale banalisée...
Ils complètent le passage de l'ensemble des voies de Tresses à 30 km/h (hors RD 936 et routes actuellement à 80 km/h) qui sera mis en oeuvre prochainement.
L'objectif de ce plan est le développement des déplacements alternatifs à la voiture par notamment la pratique du vélo.

Les premiers travaux engagés par la Communauté de Communes concernent l'avenue de Mélac. Une voie verte est en cours de création entre le rond-point de Mélac et la pointe de Peychon. Le temps du chantier, une partie de l'avenue de Mélac est en sens unique.

Création d'un réseau de chaleur dans le bourg par géothermie

En parallèle du chantier de l'école maternelle, la Commune crée un réseau de chaleur par géothermie qui chauffera les deux écoles, la salle de la fontaine, la mairie et la médiathèque.
Le forage est en cours pour aller chercher l'eau à 140 m de profondeur, dans l'éocène supérieur.
Le système utilisera la chaleur transportée dans l'eau qui sera réinjectée en circuit fermé dans le sous-sol, évitant ainsi tout risque de contamination.

Création d'ombrières photovoltaïques sur le site de Pétrus

Les travaux de création d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la salle multisports de Pétrus avancent à grands pas. La production d'électricité attendue est estimée à environ 350 MWh par an soit l'équivalent de la consommation annuelle de 90 foyers ou 2,6 millions de km en voitures électriques et économise le rejet de 17 tonnes de CO2.

Réhabilitation de la salle du Marronnier

La salle du Marronnier est depuis de très nombreuses années un lieu de rencontres et de réunions. Longtemps foyer rural, elle est désormais mise à disposition des associations pour leurs activités régulières ou leurs assemblées générales.
La Commune réalise actuellement sa réhabilitation : le rez-de-chaussée restera dévolu aux associations tandis que l'étage accueillera les archives municipales.

Reconstruction de l'école maternelle

Les travaux de reconstruction de l'école maternelle se poursuivent.
La grue sera prochainement enlevée et les travaux de second oeuvre, à l'intérieur des bâtiments laissent imaginer les futurs espaces.
Parallèlement, le travail concerté avec enseignants, ATSEM et parents sur la cour de l'école avance.
Une prochaine visite du chantier sera proposée aux parents des enfants de maternelle ainsi qu'aux personnels pédagogiques.

En immersion à la médiathèque, les élèves laissent libre cours à leur imagination...

Au cœur de notre commune, la médiathèque est bien plus qu'un simple lieu de prêt de livres. C'est un espace de vie où se tissent des liens précieux entre les enfants et la lecture.
Chaque semaine, son équipe accueille les élèves des écoles pour des rencontres thématiques qui enrichissent leur univers culturel.

L'accueil des classes représente une part significative de l'activité de la médiathèque, avec trois demi-journées par semaine.
Ce partenariat étroit entre la médiathèque et les écoles rythme les semaines, offrant aux enfants un véritable voyage au cœur de la culture et du savoir.

Pour certains élèves, ces visites sont une première ! C'est l'occasion idéale de leur présenter non seulement le fonctionnement de cet espace, mais aussi les trésors qu'il renferme, tout en soulignant la gratuité des services. Chaque visite devient une expérience mémorable, où la découverte rime avec plaisir.

Au fil de ces rencontres, le goût de la lecture rencontre le simple plaisir de lire. Les présentations de livres sont adaptées à chaque niveau, favorisant ainsi l'exploration d'univers riches et variés.

Mais surtout, la libre expression des opinions est encouragée, créant un lieu où chaque voix compte.

Cette année encore, les médiathécaires proposent aux classes des projets variés. Aux maternelles, une exploration du monde de l'illustration. Aux élémentaires, la participation au prix des Incorruptibles, pour la deuxième année, véritable aventure littéraire.
Des projets ludiques ponctuent la lecture, plongeant les enfants au cœur d'intrigues et d'univers fantastiques.

Chaque classe a l'opportunité de s'investir dans des projets spécifiques, en lien avec des thématiques variées.
De la biodiversité à l'histoire locale en passant par la correspondance intergénérationnelle et la découverte de la poésie, les parcours visent à éveiller la curiosité des enfants et à nourrir leur soif d'apprendre.

Ainsi, la médiathèque devient bien plus qu'un lieu de lecture : c'est un véritable moteur d'épanouissement personnel et intellectuel pour les usagers.
Elle contribue à leur développement en tant que citoyens curieux, créatifs et ouverts sur le monde qui les entoure.

En savoir plus sur les projets...

Les **maternelles** explorent l'art de l'illustration dans les albums jeunesse, le décryptage des images. Les deux ateliers offrent aux enfants l'opportunité d'exprimer leur créativité en créant leur propre illustration.

La Médiathèque propose aux élèves de **CP** de participer au prix des Incorruptibles par un projet excitant : dessiner leur cabane idéale. L'objectif est de stimuler leur créativité.

Pour les **CE1a**, c'est une correspondance intergénérationnelle qui s'est mise en place. Cette expérience les aide à découvrir de nouvelles perspectives, tout en cultivant des liens entre les générations.

Dans la classe de **CE1b**, les élèves sont initiés à la poésie. Ils explorent le langage poétique et apprennent à comprendre son vocabulaire. L'accent est mis sur la sensibilisation à la beauté et à l'émotion que la poésie peut évoquer.

Les enfants du **CE1c** participent au prix des Incorruptibles avec un projet autour du souvenir. Ils explorent les souvenirs familiaux en interrogeant un membre de leur famille puis sélectionnent un souvenir à illustrer.

Les classes de **CE2 et de CE2-CM1** participent au prix des Incorruptibles. Après un atelier de découverte de la biodiversité, les enfants constitueront une collection représentant la variété du vivant dans leur environnement. Ce projet sensibilise activement les enfants à la protection de la biodiversité et à leur rôle crucial en tant que citoyens responsables.

Les élèves des classes de **CM1 et de CM1-CM2** participent au prix des Incorruptibles et vont créer leur propre carnet de voyage imaginaire. Objectif : stimuler la créativité, développer les compétences rédactionnelles et artistiques. Une aventure depuis leur salle de classe.

La classe de **CM2** participe au prix des Incorruptibles avec un projet autour du Monument aux Morts de la commune. Après une observation du monument, les élèves ont eu l'opportunité de rencontrer Michel Harpillard, ancien adjoint à la culture et au patrimoine, pour répondre à leurs interrogations. Inspirés par cette expérience, ils rédigent maintenant un article sur ce lieu chargé de mémoire.

Échange vert et convivial : Troc Plantes, Pousses et Graines à la Médiathèque 27 avril de 10h à 12h30

Vous cherchez à ajouter de la verdure à votre vie ? Ou peut-être avez-vous quelques pousses de plantes précieuses à partager avec d'autres amateurs de jardinage ?
Ne cherchez pas plus loin ! Le troc de plantes, de pousses et de graines à la Médiathèque est l'événement qu'il vous faut.

Pourquoi Participer ?

Le troc de plantes vous offre une multitude d'avantages :
Élargissez votre collection de plantes en découvrant de nouvelles variétés.
Échangez des plantes sans dépenser un centime. En réutilisant les plantes, contribuez à réduire votre empreinte environnementale.
Rencontrez d'autres passionnés de jardinage, partagez vos expériences et apprenez les uns des autres.
Que vous soyez un expert vert ou que vous cherchiez simplement à vous lancer dans le jardinage, vous trouverez une communauté accueillante à cet événement.

Comment Participer ?

C'est facile et sans réservation. Il vous suffit d'apporter vos plantes, vos pousses ou vos graines à échanger le jour J.
Toutes les contributions sont les bienvenues. Pensez à étiqueter vos plantes en incluant des informations utiles telles que le nom, les besoins en lumière et en eau, et tout conseil de culture supplémentaire que vous jugerez utile.
Et si vous n'avez rien à échanger, ce n'est pas grave. Les autres jardiniers auront plaisir à vous offrir leurs plants ou à discuter.

Rejoignez-nous !

Le troc de plantes, de pousses et de graines de la Médiathèque promet d'être une matinée enrichissante et divertissante pour tous les amateurs de jardinage.

Rendez-vous samedi 27 avril de 10h à 12h30 à la Médiathèque pour cette célébration de la nature et de la communauté jardinage !

L'Education Artistique et Culturelle, une autre façon de découvrir et de s'ouvrir au monde

L'Education Artistique et Culturelle (EAC) accompagne les enseignements et complète les apprentissages des écoliers de Tresses, de la maternelle à l'élémentaire.
Elle conduit les enfants à poser un regard personnel sur le monde, à s'interroger et à interroger. Elle développe chez eux leur sensibilité, leur créativité et leur esprit critique au travers de pratiques artistiques et de rencontres avec les oeuvres et les artistes.

Grâce à la salle du Reflet et sa programmation culturelle, la Commune de Tresses s'engage fortement dans l'Education Artistique et Culturelle.
Ce sont ainsi trois spectacles à l'élémentaire et 4 à la maternelle qui ont été proposés aux enseignants pour des représentations en temps scolaire : la Maison aux arbres étourdis (3 classes), Versant Vivant (13 classes), hors Norme (10 classes), The Bear (8 classes), Helium (8 classes), Borborygmes (5 classes) et Titi tombe Titi tombe pas (8 classes). Certains de ces spectacles sont assortis d'ateliers en classe.

Le budget consacré à l'EAC dans les écoles est de 14 000 euros pour l'année scolaire 2023-2024.

Hors Normes
Parcours Chant et Egalité filles-garçons

Durant cet atelier auxquel ont participé 6 classes de l'école élémentaire, les artistes des Betty Blues ont proposé de décaler les regards pour défendre la liberté d'être soi, la pluralité des êtres et des identités.
Au travers de cette expérience, plusieurs objectifs ont été suivis :
- Sensibiliser à l'expression artistique, au chant et à la musique
- Sensibiliser aux questions d'égalité filles/garçons.
- Faire émerger une réflexion collective, enrichie par les désaccords et les divergences.
- Éveiller l'ouverture d'esprit, la bienveillance envers l'autre, l'empathie, et l'écoute.

Borborygmes
Parcours Eveil corporel

5 classes de l'école maternelle ont participé à cet atelier et au spectacle de cirque du 1er février au Reflet.
Les artistes de la compagnie SCOM ont exploré avec les enfants leur corps fonctionnel et leur corps imaginé au travers de grimaces, de sensations, de bruits, de gestes, de mimiques, d'émotions...

Grande chasse aux oeufs
Samedi 6 avril de 10h à 12h
Parc Marès

Avis aux gourmands et aux explorateurs !
Les oeufs trouvés seront à remettre à la sortie
et échangés contre des oeufs en chocolat.
Gratuit - Pensez à prendre un panier.

La rue est à vous
Samedi 4 mai de 10h à 17h
Le bourg

La rue est à vous est une nouvelle manifestation festive qui se déroule dans le centre-bourg fermé pour l'occasion aux voitures. Il se transforme alors en un lieu de jeux, de découvertes, de rencontres et de libre expression.

10h-12h : Initiation Rando Canine et ateliers découverte des handicaps
10h-13h : Stand réparation vélo et marquage vélo Bicycode
11h-12h : Démo et initiation Breakdance avec la Squadra Crew
12h : apéritif offert par la mairie
15h-16h : Démo et initiation Breakdance avec la Squadra Crew

10h-17h : dessins sur la rue, initiation roller, parcours sécurité routière, la caravane des ados, jeu de piste pour les ados, escape game pour les enfants, jeux géants, recyclerie éphémère...
Buvette, table de pique nique, stand d'information

Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous.

Vide grenier
Dimanche 2 juin de 9h à 17h
Ouverture des inscriptions samedi 27 avril 8h30-12h
(pour les Tressois) en mairie
puis aux horaires d'ouverture (tout public)

Vide grenier avec emplacement (2 maximum par famille).
Inscription impérative à la mairie (avec pièce identité, justificatif de domicile, immatriculation du véhicule et règlement) du 27 avril au 24 mai.
Tressois : 5 € l'emplacement (2,5 m) - Hors commune : 10 € l'emplacement (2,5 m)
Placement à partir de 7h - Fermeture 17h. Prévoir matériel.

Les associations tressoises

Retrouvez plus d'information sur vos associations sur **www.tresses.org**

Sport

Aquitaine troupeau développement
JP Cueille 06.60.58.91.20
Amicale bouliste
A. Sabater 06.81.03.55.00
Basket
J.-L. Duthil 05.57.34.05.15
Cyclotourisme
M. Pinet 06.31.29.22.12
Echecs
M. Calvo 06.30.27.64.65
FC Rive Droite 33
T. Mallo 05.57.34.03.56
Gymnastique volontaire et baby gym
C. Lacan gymnastiquevolontai-retresses@laposte.net
Judo
secretaireejt@gmail.com
Pétanque
JP.Seyrat 06.82.68.32.61
Rando Tresses
M. Martel randotresses_michel.martet@orange.fr
Tresses Running
tressesrunning@gmail.com
Sophrologie
M Barrera 06.18.38.51.58
Sports fitness
Sophie Souberts
sportfitnesstressois@gmail.com
Tennis
S.Hérault 06.87.09.22.76
Yoga - L'instant présent
C.Viallon contact@lenectarduyoga.fr
Yoga Tresses
M. Medvied 06.83.89.46.94
Wuji Tai Chi Chuan
P. Schmidt 06.25.20.71.62
Lou Can'icross
F. Droillard 06.71.28.95.94

Culture & loisirs

Adema
Musique, Arts Plastiques,Théâtre
P.Bayer 05.57.34.02.09
Cercle occitan
J.-P. Martin 05.57.34.08.55
Comite de jumelage
G. Rui 05.57.34.11.21
Palette tressoise
J. Raymond 05.57.34.18.54
Etxekoak
JA. Biscaïchipy 06.82.41.94.44
Les Fils en liberté
F. Meunier 06.58.90.56.31
Plaisir de peindre
A. Monlong 05.57.34.26.74
Passion photo tresses
JL Marsan
clubphototresses@gmail.com
Poterie
D. Douheret infos.apt33@gmail.com
Rock in tresses
M. Alix 06.85.21.24.71
Art Danse studio
G. Louazil 06.16.75.25.04
Informatique
C. Gorce
clubinformatiquedetresses@gmail.com
Ludothèque
ludotheque.terresdejeu@gmail.com
Club tarot
D. Brianceau
db33.brianceau@orange.fr
Les Moucheurs des Coteaux bordelais
contact.mcb@icloud.com
Le 3ème Cercle
cafe.asso.tresses@gmail.com
Les potagers tressois
les.potagers.tressois@gmail.com

Social & entraide

Adapei Handicap mental
M.P. Jameux 05.57.34.11.04
Adot (don d'organes)
France.adot-33@wanadoo.fr
ADSB Don du sang
P. Evrard philippe.evrard@e.email
Age d'or
M. Faure 05.57.34.11.71
Ouaga Bx partage
J. Ceccato 05.56.21.96.38
Scouts de France
coordination.e2m@gmail.com
Bourse aux vetements
C. Dufrasne 06.88.26.17.60
FCPE
fcpetresses@gmail.com

Autres

AMAP Tresses à table
C. Detrieux 06.86.16.43.17
Païdéia, école alternative
L. Gandouin
contact@ecolepaideia.fr

Vélotaffeurs tressois

La sécurité des cyclistes est primordiale, surtout en hiver lorsque la visibilité est réduite.

Nous nous faisons relais de la campagne d'information "Cyclistes, brillez !" de la FUB pour mettre en lumière cette problématique cruciale.

Souvent par méconnaissance, les cyclistes ne sont pas encore bien équipés : en ville et de nuit, 57 % sont mal éclairés (Prévention routière/MMA - 2018).

Pourtant, assurer une bonne visibilité permet de voir la route clairement, mais aussi d'être vu par les autres, réduisant ainsi considérablement les risques d'accidents.

Il est impératif d'adopter des bonnes pratiques et respecter les obligations légales :
- porter un gilet réfléchissant la nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante. La loi l'impose hors agglomération, mais nous vous recommandons son port même en ville. Venez découvrir tous nos gilets et nous soutenir en suivant le lien HelloAsso ci-dessous !
- choisir un éclairage avant et arrière efficace et le recharger souvent
- installer des catadioptres (avant, arrière, côté, pédales)

Ensemble, rendons nos routes plus sûres !

L'équipe des Vélotaffeurs Tressois
https://www.helloasso.com/associations/velotaffeurs-tressois

AMAP Tresses à table

Pour la défense d'une agriculture paysanne de proximité
Pour privilégier le circuit court
Pour garantir un revenu régulier aux agriculteurs et un juste prix pour tout le monde
Pour la défense de l'environnement et de la biodiversité
Pour manger des produits sains et goûteux

Rejoignez l'AMAP "Tresses à table"

Club cyclo

clubcyclotresses@gmail.com

Malgré une météo peu favorable, nous sommes de plus en plus nombreux à être présents au rendez-vous devant la mairie, lieu de départ de nos sorties hebdomadaires.

Le programme du 1er semestre 2024 concocté par les membres du bureau, est très prometteur :
- 10 avril : escapade à Lacanau ;
- 15 mai : balade autour du Bassin d'Arcachon ;
- Du 3 au 7 juin : sortie dans le Finistère, à Riec-sur-Belon ;
- 14 juin : sortie à Coutras.

Sans oublier bien sûr, notre soirée club prévue le samedi 6 avril à 20h, salle du Reflet. Devant le succès de 2023, nous renouvelons le thème « espagnol », tapas et paëlla.

Pensez à bloquer cette date sur vos agendas et venez nombreux partager avec nous un bon moment de détente et de convivialité dans une ambiance festive.

Si vous souhaitez découvrir notre club, n'hésitez pas à nous contacter et nous rejoindre lors de nos sorties hebdomadaires, les lundis, mercredis et samedis à 13h45.

Michel PINET 06 31 29 22 12

Potagers tressois

L'hiver avec ses journées fraiches et sa pluie n'arrête pas les jardiniers du Potager de Papou.

A la mi-février, les cultures de printemps, ails, oignons, échalotes, fèves et pois mangetouts poussent tranquillement en attendant les beaux jours, et les platebandes qui d'ici quelques mois accueilleront les cultures d'été sont prêtes. Une dizaine d'arbres fruitiers ont été implantés pour fournir de savoureux fruits et protéger les cultures les plus fragiles des ardeurs du soleil d'été.

En attendant les beaux jours, au coin de la cheminée, certains de nos jardiniers deviennent poètes.
Blottis entre une mare et une belle bâtisse,
Rassurés par une clôture boisée,
Câlinés par des mains dévouées,
Les plants du potager nous offrent leurs délices.
C'est un lieu de lumière aux reflets de verdure,
Où festoient les insectes et les lombrics, sereins,
Arbres, tiges, feuilles, fleurs, se lèvent au matin,
Et offrent chaque jour une humble architecture.
Il n'y a pas de moulin mais il y a plein de lettres,
Les voyelles des fruits et les légumes qu'on sonne,
Les soupirs bienheureux de l'herbe qui frissonne,
En se laissant bercer par la récolte à naître.
Loin des tracas du monde et des sombres tourments,
Loin des moteurs qui ronflent et des bruits incessants,
Des mains tendres ou rugueuses caressent patiemment,
Cette terre qui donne si généreusement.

Mail : les.potagers.tressois@gmail.com
Facebook : Potagers Tressois

Tennis Club

UN BON DÉBUT D'ANNÉE

Après une rentrée en léger retrait par rapport à l'an dernier le club a retrouvé tout son dynamisme sous la direction sportive de notre nouveau moniteur.

Déjà la moitié de l'année et de nombreuses manifestations ont animé la vie du club. Des plateaux pour les plus petits et un tournoi jeune marqué par une forte participation et des matchs de grande qualité.

Nous poursuivons notre effort de formation des petits avec des cours aux effectifs limités pour un enseignement attentif permettant à chacun de trouver son rythme de progression et le plaisir de jouer qui est essentiel. Les résultats sont encourageants pour l'équipe éducative et les enfants tout heureux de leurs victoires.

Les vétérans ne sont pas en reste puisque l'équipe +75 ans s'est hissée en demi-finale régionale, niveau rarement atteint. Prouvant par là même que le tennis peut se pratiquer tout le long de la vie et apporter à ses adeptes beaucoup de joie et une bonne santé. La finale disputée à Lagord a hélas mis un terme à un très beau parcours.

Au moment où j'écris ces lignes, le tournoi open, autre grande animation du club, est en cours d'avancement. Plus de 350 inscrits avant que nous ayons dû limiter les participations. Même la foudre qui est tombée sur Pétrus en nous privant brutalement de tout moyen électrique et informatique ne nous a pas arrêtés. Le soir même tout était réparé.

Un grand merci à tous ceux qui ont permis ce tour de force.

Jumelage

Les informations du Jumelage :

Premier échange avec Fuenmayor, Tresses accueillera nos amis espagnols les 26, 27 et 28 avril 2024.

Le deuxième échange aura lieu vers la fin du mois de septembre (à préciser). A son tour Tresses ira rendre visite à Fuenmayor.

Le Jumelage Tresses-Fuenmayor existe depuis 1987, il perdure grâce à l'engagement des deux communes jumelées et à l'active participation de ses adhérents.

Tentez l'expérience, venez nous rejoindre, vous y découvrirez l'amitié, la convivialité et le partage !

Plaisir de peindre

« Plaisir de Peindre » une association de 38 adhérents où le seul enthousiasme est de se faire plaisir au niveau de toutes techniques de peinture dans la convivialité, l'entraide et la folie créatrice qui nous animent toutes et tous et parfois très surprises de nos réalisations.

Nous faisons des stages sur place avec des artistes de proximité, 3 stages ont déjà été effectués depuis la rentrée : dessin, huile au couteau, technique du batik et d'autres seront encore programmés.

En grande liberté chacun s'exprime selon sa sensibilité et sa personnalité en toute amitié.

Plaisir de Peindre 06 85 18 60 01

Le troisième cercle

Il existe à Tresses un café où l'on peut se retrouver en famille ou avec des amis pour boire un verre, manger des assiettes de charcuteries et de fromages ou végétariennes, chanter, danser, écouter de la musique classique ou contemporaine, tricoter, rire, jouer ou ne rien faire.

C'est à la salle du Reflet le vendredi soir. L'association Le troisième cercle qui gère ce café a le plaisir de vous annoncer que plus de deux cents personnes adhérentes viennent régulièrement participer aux soirées proposées.

Après un atelier crochet/tricot fin février, puis initiation au rap le 1er mars, les prochaines soirées se vivront avec Patcho Villa auteur compositeur interprète, puis une autre autour du jeu, et au mois d'avril sur la question de l'environnement.
Alors si le vendredi, afin de bien entamer le week-end, vous avez envie de prendre du plaisir, les bénévoles du café vous attendent au Reflet à partir de 19h.

Pour plus d'informations
- https://letroisiemecercle.blogspot.com
- Facebook le troisième cercle
- Instagram : https:/instagram.com/le troisiemecercle3337

L'ADEMA

Le concert de Noël du 16 décembre dernier a permis à petits et grands de donner aux spectateurs, venus nombreux, un aperçu de leur talent.

Joueurs de guitare, pianistes en herbe, jeunes violonistes…, tous ont contribué à donner un très beau spectacle.
Et nous remercions les personnes qui ont proposé leur aide pour aider les bénévoles dans leur tâche.

Ce moment de fête n'est que l'avant-goût d'autres prestations à venir pour les mois qui suivent :

- Projet de stage de Batucada. La batucada est un genre de musique avec des percussions traditionnelles du Brésil. Certains d'entre vous ont pu découvrir cette discipline lors d'un carnaval à Tresses. La date est à fixer.

- Les 1er et 2 juin prochains : notre Fête de l'Adema se déroulera l'après-midi dans la Salle du Reflet. Chaque élève, chaque participant aura à cœur, là encore, de donner une belle prestation. Retenez cette date ! Adhérent ou non, vous y êtes tous conviés et l'entrée est libre.

- A une date plus lointaine, l'atelier de musique actuelle dirigée par notre Professeur de guitare Alpay se produira. Ce groupe a donné une prestation remarquable et remarquée à Mérignac. C'est encourageant !

Vous souhaitez nous rejoindre, pratiquer un instrument de musique en individuel ou dans le cadre d'un orchestre ? Chanter avec d'autres ou découvrir les Arts Plastiques ou le théâtre ? C'est encore possible et vous serez toujours les bienvenus !

Pour cela, contactez-nous au 09 53 10 96 14.
Vous pouvez également joindre le Directeur artistique Yan Corneau au 06 87 30 23 09 ou le Président Pierre Bayer au 06 24 92 79 29.

A très bientôt !

Bourse aux vêtements

Notre manifestation printemps- été aura lieu du lundi 8 avril au mercredi 10 avril 2024, avec reprise des invendus le vendredi 31 mars à la salle du Reflet.

Voici donc les dates et horaires :

DEPOT : lundi 8 avril 2024 de 9h30 à 18h
VENTE : mardi 9 avril 2024 de 9h30 à 19h
et Mercredi 10 avril 2024 de 9h30 à 17h sans interruption
REPRISE DES INVENDUS : Vendredi 12 avril 2024 de 14h30 à 17h30

Quelques précisions tout de même : seuls les vêtements printemps-été seront acceptés, en bon état, propres et repassés.

Nous nous réservons le droit de refuser les vêtements ne satisfaisant pas à ces conditions.

Nous ne prenons plus les costumes hommes, ainsi que les sous-vêtements, sauf si ces derniers sont neufs et encore étiquetés.

Nous demandons aux personnes présentant des lots enfant de bien vouloir, dans la mesure du possible, attacher ensemble les différentes pièces afin d'éviter les pertes.

Les listes sont de 20 articles, dans lesquelles ne sont prises que 3 paires de chaussures maximum par liste.

La participation à l'établissement de ces listes est de 2 euros pour chacune.

Les personnes désirant déposer plusieurs listes pourront le faire à la seule condition de se replacer systématiquement à la fin de la file d'attente.

Nous ne prendrons qu'une seule liste après la fermeture des portes à 18h.

Lors de la reprise des invendus, nous vous demandons de bien respecter les horaires, surtout celui de la fermeture, car nous ne prendrons plus personne au-delà.

Les invendus non récupérés seront donnés à des associations caritatives.

Merci pour votre compréhension.

Et à bientôt donc.

Football Club Rive Droite 33

Le FC Rive Droite 33, anciennement sous le nom des Coteaux Bordelais a toujours été au coeur de la vie des Tressois et Tressoises, notamment grâce à son tournoi "Le Challenge de l'Amitié" qui a su années après années, attirer des clubs de tout l'Hexagone voir même de pays étrangers !

Le club donne une grande importance à la vie associative et a déjà organisé plusieurs évènements depuis le début de la saison comme une soirée halloween, un karaoké, plus récemment un loto et également des stages pendant les vacances scolaires.

Pour cette fin de saison, le FC Rive Droite 33 organise le tournoi des petits crampons le 1er Mai à Tresses. Un tournoi qui comme son nom l'indique est réservé aux catégories allant de U6 à U9.

Un stage avec la fondation du célèbre Real Madrid est également organisé, il se déroule du 15 avril au 19 avril à Artigues.

Et enfin pour clore cette saison 2023-2024, le Challenge de l'amitié féminin et masculin aura lieu les 15 et 16 juin prochains à Tresses avec on l'espère, le succès qu'on lui connaît.

TRESSES PRATIQUE

LES REGLES DE BON VOISINAGE

HORAIRES DE BRICOLAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

CHIENS

Les aboiements intensifs, répétitifs ou durables constituent un bruit nuisible.
Un chien est considéré divagant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Tout chien doit être tenu en laisse dans l'espace public.
Les chiens divagants peuvent être pris en charge par la fourrière (service payant à la charge du propriétaire).

CONCILIATEURS DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.
- Créon à la cabane à projet (32 Rue Amaury de Craon) : sur RDV au 05.57.34.42.54
- Latresne à la mairie : sur RDV au 05.57.97.02.70

GESTION DES DECHETS

DECHETERIE DE TRESSES 05.56.21.19.79

Contrôle d'accès : s'inscrire préalablement sur le site Internet du SEMOCTOM pour disposer d'un SEMOCODE.

DECHETS VEGETAUX

Par décision préfectorale, le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu et en toute période. Les déchets verts doivent être compostés ou déposés en déchèterie.

DEPOTS SAUVAGES

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quels qu'en soient la nature et le volume, en un lieu où il ne devrait pas être (public ou privé). C'est un acte d'incivisme passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.

SECURITE

GENDARMERIE DE TRESSES : 05.57.34.45.00 - Service de pré-plainte en ligne : https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/
POLICE MUNICIPALE : 05.56.52.82.01 / police.municipale@tresses.org

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITE, PASSEPORT

Ces documents d'identité sont délivrés dans les Mairies autorisées à être équipées du dispositif de recueil et de bornes biométriques, ce qui n'est pas le cas de Tresses. Une pré-demande doit être réalisée en ligne sur le site de l'ANTS https ://ants.gouv.fr et la délivrance se fait sur RDV dans la mairie choisie via https://rendezvousonline.fr/

RECENSEMENT MILITAIRE

Obligatoire dès 16 ans pour garçons et filles - En mairie avec le livret de famille.

ECLAIRAGE PUBLIC

Signalez à la Mairie tout défaut d'éclairage en précisant le numéro du candélabre (visible sur le mât).

ENTRETIEN DES TROTTOIRS...

L'entretien en état de propreté (déchets, herbes...) des trottoirs, caniveaux, avaloirs et fossés incombe au riverain.

PERMANENCES EN MAIRIE

CONSEILLER ARCHITECTURE - CAUE

Mme Estelle MIRAMON sur rendez-vous 05.56.97.81.89

MISSION LOCALE

Un jeudi sur deux de 8h45 à 12h - Uniquement sur rendez-vous au 05.57.77.31.00

DEFIBRILLATEURS AUTOMATIQUES

En extérieur : au croisement de l'avenue des écoles et du chemin du moulin, chemin du moulin face à l'église
En intérieur : Mairie (accueil), Salle des sports (côté infirmerie), Stade Petrus (vestiaires du football, entrée du club house de tennis), Salle Multisports de Pétrus (hall d'accueil), Salle de la fontaine, Ecole élémentaire (hall d'entrée), salle du Reflet (hall).

TRESSES SOCIAL ET MEDICAL

PROFESSIONS REGLEMENTEES

MEDECIN GENERALISTE

Dr DELAMARE (Cab. médical Mélac)	05.57.34.33.33
Dr DELARUE (Cab. médical Mélac)	05.56.72.58.47
Dr VASSEUR (Cab. médical du bourg)	05.57.34.06.99
Dr GAUDRON (Cab. médical du bourg)	05 57 34 17 95
Dr FONTES (Cab. médical du bourg)	05.57.34.48.48

PEDIATRE

Dr CECCATO*, Dr BOUFFARD*, Dr VASILEVA*, Dr TOURNIER*	05.57.97.05.05

PEDIATRE CONSULTATION ECRANS

Dr Anne-Lise DUCANTA	06.33.31.99.30

SAGE FEMME

Céline ARRACHART	05 56 94 65 87
Nathalie TAUZIN-RAYNAUD	06 72 40 04 27
Mélanie TOUZEAU LEREIN	07 69 89 72 60

INFIRMIER

Julien HARIVEL	06.37.90.46.00
Amandine HARIVEL	06.58.93.68.75
Linda LABUSSIERE et Céline RAMIERE	05.57.34.06.72
Béatrice BARRA	05.56.30.36.82
Gaëlle ASTORI et Nellie VILLOTEAU PIRES	07.87.86.66.86
Samira CHAARA	06.22.62.72.47
Tiffany MONMARIN	06 48 02 41 53
Sophie PENNEC	06 20 60 66 15
Aurélie THOMASSEY et Alexandre MOZZI	05.56.06.09.89
S. COYCO* et S. AUGE*	07.50.25.53.48

KINESITHERAPEUTE

Philippe BAUDET, Marie-Aurélie PRIVAT, Dorothée HOUIS, Thomàs DANTAS, Benoit OLERON	06.37.81.01.68
C. FONTANET* et S. DORDOR-MOREL*	07.62.65.92.13
David RUI, Alicia TARICCO, Tom POCHEAU, Guillaume CAO, Léa BASTEN	07.68.48.52.37
Damien GUENNOU	06.52.71.05.12

OSTEOPATHE

Olivier SUCHEIX, Mickaël ILOS	05.57.34.42.04
Marine GANON	07.87.72.75.03
Mélanie SEVAUX	07.81.75.06.94
Mathilde BLANCQUAERT	07.64.62.36.92
Lucie MARTINELLI*	07.45.00.41.10

DENTISTE

Dr LAGRAVE	05.57.34.01.02
Dr AUSSEDAT	05.57.34.01.02
Dr DIBY	05.56.21.19.76

PEDICURE - PODOLOGUE

Mme EXANTUS	05.57.34.22.73

PSYCHANALYSTE CLINICIENNE

Anne ROCHE	06.46.14.86.20

PSYCHOLOGUE

Anne-Solène GATZOFF	06.74.87.87.52
Fabienne AZEMA*	06.07.34.25.14
Jean-Philippe SOUDRY*	06.35.39.28.09

PEDOPSYCHIATRE

Caroline DELAPIERRE*	06.12.31.66.31

PSYCHOLOGUE ENFANTS et ADOLESCENTS

P. GALABER	07.69.20.97.60

PSYCHOLOGUE-PSYCHOTHERAPEUTE

A. VIDEAU et I. MORPAIN	06.61.59.37.52

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Sarah FARBOS	06.37.70.86.78

PSYCHOMOTRICIENNE

Camille BOUFFARD*	06.71.04.41.82
Manon SANSEGOLO*	07.60.21.15.80

ORTHOPTISTE

Sana DALILI-ROY*	07.61.14.91.82

ORTHOPHONISTE

Elisabeth PICHON-CECCATO*	06.99.65.56.64
Emma GARNUNG*	07.63.74.67.62
Brigitte EXHAM (ateliers)*	06.23.16.01.22
Sylvia RUI et Amandine MAILLE	05.57.34.21.14

DIETETICIENNE-NUTRITIONNISTE

Audrey LETERME	06.59.56.13.41

DIETETICIENNE, NUTRITIONNISTE et COACH SPORTIF

Pauline BALSAC	06.25.82.41.94

DIETETICIENNE NUTRITIONNISTE PEDIATRIE-PERINATALITE

Roxane PAPIN*	06.49.46.26.74

PHARMACIE

Pharmacie du centre	05.57.34.18.49

OPTICIEN

Romain HAUGUEL* Vision libre	05.57.14.83.73

PROFESSIONS NON REGLEMENTEES

REFLEXOLOGUE, REFLEXOTHERAPEUTE

Caroline VALES	06.03.00.52.28

SOPHROLOGUE

Alexandra CORNET	06.84.82.84.23
Sandra BAROU	07.61.97.70.87

HYPNOTISEUR

Jessica TEYSSIER	06.45.47.85.44

KINESIOLOGUE

Sabrina BARDIN	07.68.48.52.37

PRATICIENNE EN SANTE NATURELLE - NATUROPATHE

Anne GOEBEL	06.71.95.66.84

NEUROCOACH - ARTHERAPEUTE

Laurence DELPECH	06.88.23.88.24

SOPHROLOGUE

Marion ARNAUD	06.42.98.78.06

REFLEXOLOGUE

Marion COUSINET	06.24.22.65.40

ACCES AU DROIT

Maison de la Justice et du Droit - Lormont	05.57.77.74.60

SOCIAL

Assistante sociale à la MDSI de Floirac ou à domicile	05.56.40.13.50
Accueil aux victimes d'agression	05.56.79.87.77
Enfance maltraitée	119
Apafed (femmes battues)	05.56.40.93.66
SOS Amitié	05.56.44.22.22

** Maison de santé pluriprofessionelle pédiatrique*

TRIBUNES LIBRES : L'EXPRESSION DES ELUS

Tresses Ensemble

Dans quelques jours, le juge du Tribunal Administratif de Bordeaux se prononcera sur le recours formulé par les élus de la minorité contre l'avenant numéro trois au marché de maîtrise d'oeuvre de l'école maternelle. Sans jamais avoir fait de recours contre le permis de construire, le Nouvel Elan Tressois reproche à la Commune le maintien de l'architecte engagée sur le projet de la nouvelle école maternelle, arguant que suite aux nouvelles orientations prises après la destruction de l'école par les inondations, le précédent marché aurait dû être selon eux résilié. ILS DEMANDENT DONC L'ARRET DES TRAVAUX.

Le projet et les premiers engagements financiers de la Commune datent de 2016 ; le marché de maîtrise d'oeuvre a été attribué au cabinet d'architecture après appel d'offres en 2019.

En juin 2021, des pluies jamais vues par leur intensité ont causé la dévastation de l'école maternelle rendant les espaces inutilisables. Durant une année, les enfants ont été accueillis dans des conditions précaires : dans des modulaires commandés (fort heureusement !) des mois avant en prévision des premiers travaux, dans la partie de l'école la moins abîmée, restaurée en urgence (mais qui a néanmoins poursuivi sa dégradation) et dans la salle de la fontaine.

Notre seul et unique objectif, partagé par l'Education Nationale et les services de l'Etat, était bien évidemment la poursuite des enseignements mais surtout l'accueil au plus tôt des enfants dans une école confortable et adaptée aux besoins pédagogiques actuels.

Pour autant, selon les élus du Nouvel Elan Tressois, les conditions d'accueil précaires de la rentrée 2021 auraient dû être figées pendant des années le temps de tout reprendre à zéro. Par conséquent, le précédent projet aurait dû être jeté à la poubelle, l'architecte au fait des attentes et des spécificités locales, renvoyée et l'argent public investi, soit des centaines de milliers d'euros, définitivement perdu.

De plus, les élus de la minorité souhaitaient que le projet soit déplacé dans le parc Marès, loin du centre et de ses équipements comme la médiathèque où les maternelles se rendent chaque semaine, la cuisine du restaurant scolaire qui permet la liaison chaude, l'école élémentaire...
Les équipes éducatives ne le voulaient pas.

Une école dans le parc Marès aurait nécessité d'artificialiser le terrain, de créer des places de stationnement supplémentaires mais aussi de renoncer au réseau de chaleur par géothermie dans le bourg.

Nous n'avons pas fait ce choix mais au contraire, celui de nous adapter en surélevant le bâtiment de 80 cm à 1m afin d'éviter toute nouvelle inondation tout en maintenant l'école dans le bourg, emplacement idéal au regard des enjeux pédagogiques, environnementaux et financiers.
Nous avons poursuivi encore et toujours le même objectif : accueillir au plus tôt les enfants dans leur nouvelle école confortable.

Et vous, qu'auriez-vous fait ?
Poursuivre le projet selon les orientations travaillées avec les enseignants, les parents d'élèves, les ATSEM... depuis des années et réduire au maximum la durée de la période transitoire ?
Ou comme les élus de la minorité en ont l'habitude vous opposer, vous opposer au projet de l'école maternelle, en dépit de l'intérêt des enfants ?

Guidés par l'intérêt de tous et le souci constant de bonne gestion des finances de la Commune, nous attendons sereinement la décision du juge.

Les élus de Tresses Ensemble

Nouvel Elan Tressois

Conformément à la loi, un espace est réservé à l'expression des groupes politiques municipaux. A ce titre, le Conseil municipal a décidé, dans un souci d'égalité, d'attribuer un espace identique aux élus de Tresses Ensemble et aux élus du Nouvel Elan Tressois.
Les propos publiés dans ces tribunes n'engagent que leurs signataires.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 12 février 2024 la synthèse du Rapport Social Unique (RSU) 2022 nous a été présentée pour la première fois alors que c'est obligatoire depuis la loi du 6 août 2019.

Pour les gens qui travaillent dans des entreprises de plus de 300 employés vous devez connaitre ce genre de bilan social. Le but est de réaliser une analyse des données sociales de l'entreprise (effectifs, pyramide des âges, absences, accidents du travail, prévention des risques...).
Nous avons étudié ce document avec intérêt et avons été très étonnés des chiffres concernant notamment les accidents du travail. En 2022, il y a eu 4 accidents du travail sur 35 agents de la commune de Tresses. Nous avons trouvé ce nombre très élevé par rapport au nombre d'employés (plus de 10% des agents). Nous avons demandé à l'assemblée si les personnes ne trouvaient pas ce chiffre très important. Évidemment la réponse a été non.

Pourtant toute personne qui connait ce type de document vous dira que ce taux est très élevé ! Pour comparaison l'un de nous travaille dans une entreprise industrielle de 1300 employés, en 2022 il y a eu 23 accidents du travail (moins de 2% des agents).
Mais le plus inquiétant concerne la prévention des risques professionnels.
En 2022 il n'y avait AUCUN ASSISTANT de prévention désigné par la collectivité et AUCUNE FORMATION liée à la prévention n'a été dispensée. Les DÉPENSES de la collectivité en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail ont été seulement de 558€ ! Autant dire quasiment rien. Nous avons demandé à quoi correspondaient ces 558€ mais l'élu en charge du dossier a été incapable de nous le préciser...

Et finalement le plus grave, la dernière mise DERNIÈRE MISE À JOUR du document unique d'évaluation des risques professionnels date de 2009 !!! Oui, en 2022 cela faisait 13 ans que ce document n'avait pas été mis à jour alors qu'il doit l'être tous les ans. Et le pire c'est que nous avons demandé s'il avait été mis à jour depuis ces 4 accidents en 2022. Eh bien non, il est en cours de révision actuellement, en 2024. Cela fait donc 15 ans que ce document n'a pas été mis à jour.
Nous avons également demandé si un assistant de prévention a été désigné depuis, eh bien lui aussi est en cours de désignation.
Les chiffres sur le taux d'absentéisme pour maladie sont également élevés et laissent supposer de longues maladies. L'ensemble de ces chiffres nous laissent penser qu'il ne fait peut-être pas bon travailler à la mairie de Tresses.

Or, les agents territoriaux comme tout salarié, ont un droit à la protection de leur santé et de leur intégrité physique et mentale au travail.

En qualité d'élus, nous nous sentons concernés par le respect de ce droit. Ce rapport RSU qui pour partie reflète les actions menées par la collectivité nous a été présenté sans antériorité pour comparer. Nous avons demandé les rapports 2020 et 2021.
Il nous semble que l'intérêt et le soin qu'apporte le maire à ce sujet est pour le moins léger ! Pourtant ce droit se traduit par des règles d'hygiène et de sécurité, inscrites au code du travail, que l'employeur territorial c'est-à-dire l'élu doit appliquer à ses agents.
Encore une énième façon de s'arranger avec les obligations réglementaires et même la loi !

Nous tous, en tant qu'administrés et citoyens, n'oublions pas que de bonnes conditions de travail concourent à la qualité du service public de manière durable et à la valorisation et au respect du travail des personnels municipaux au service de la collectivité.
L'amélioration des conditions de travail est de nos jours un enjeu important pour toute organisation publique ou privée qui se respecte.
Par ailleurs, la responsabilité de l'autorité territoriale pourrait être engagée dès lors que les mesures nécessaires de prévention de la santé des agents n'auraient pas été prises et qu'un dommage en aurait résulté directement.

Les élus du Nouvel Élan Tressois

Patrimoine de Tresses

Le bâton de crédit du boulanger

Autrefois, le boulanger faisait crédit et il lui fallait tenir convenablement les comptes du pain vendu à ses clients.

Il utilisait un bâton de "crédit" fendu en deux parties. Une entaille au couteau marquait les deux fragments réunis au moment de la remise de chaque pain. Chacun conservait son morceau afin d'éviter toute contestation. Les boulangers se servaient aussi d'un système avec deux planchettes fines réutilisables. Le nom de chacun figurait nécessairement sur ces "bordereaux".

Lorsque l'on portait du grain ou de la farine en échange de bonnes miches de pain, les bâtons ou planchettes de crédit permettaient également l'accord sur les comptes.
Le laitier utilisait aussi ce procédé.

Lucien DELUGA †

LA RUE EST À VOUS !

SAMEDI 4 MAI 2024
10H - 17H

CENTRE BOURG DE TRESSES

Le centre-bourg devient piéton et s'anime pour une journée .
Venez nombeux !

DÉMO ET INITIATION
BREAKDANCE
AVEC LA SQUADRA CREW

Tresses